

LES DIFFERENTS PRINCIPES DE CORRECTION DES VOYELLES ET DES CONSONNES.

1. LA CORRECTION PAR LA METHODE ARTICULATOIRE
2. LA CORRECTION FONDEE SUR LA TRANSCRIPTION PHONETIQUE
3. LA CORRECTION A PARTIR DE LA METHODE DES OPPOSITIONS PHONOLOGIQUES
4. LA CORRECTION BASEE SUR L'AUDITION DE MODELES A PARTIR D'UN MAGNETOPHONE OU D'UN LABORATOIRE DE LANGUE
5. LA METHODE VERBO-TONALE

1. LA CORRECTION PAR LA METHODE ARTICULATOIRE

Le professeur fait la description précise des mouvements nécessaires pour la réalisation des différents phonèmes. Il peut visualiser les diverses positions des organes du conduit vocal à l'aide des vues de profil. Il peut aussi décrire les mouvements particuliers des lèvres ou de la langue.

Il est nécessaire pour le professeur de savoir utiliser le procédé de correction le plus adéquat. Rien n'est à rejeter et même si l'on applique les principes de la méthode verbo-tonale, il est ridicule de vouloir rejeter d'emblée la méthode de correction phonétique articulatoire. Il faut au contraire, l'utiliser là où elle se justifie.

• Exemple : visualiser l'articulation du [R] (ou du [r]) permet de faciliter son acquisition. Mais nombreuses sont les critiques formulées par les verbo-tonalistes à l'égard de la méthode articulatoire. En effet, celle-ci néglige le facteur auditif, les phénomènes combinatoires et de compensation ainsi que les éléments prosodiques. Elle surestime l'aspect conscient de la phonation en ignorant le caractère global du comportement langagier. Elle inhibe aussi la spontanéité.

Pourtant LANDERCY et RENARD (1977, p.199) reconnaissent qu'

"elle n'est certes pas inefficace en tant que méthode de correction dans la perspective d'un perfectionnement raisonné, intellectualisé de la langue".

2. LA CORRECTION FONDEE SUR LA TRANSCRIPTION PHONETIQUE

Il s'agit de l'utilisation de l'alphabet phonétique ce qui entraîne automatiquement la référence au système écrit de la langue.

Les reproches adressés à cette méthode par les verbo-tonalistes ne diffèrent guère de ceux concernant la méthode articulatoire. En s'appuyant indirectement sur l'écrit, cette méthode entrave l'éducation de la perception auditive.

3. LA CORRECTION A PARTIR DE LA METHODE DES OPPOSITIONS PHONOLOGIQUES

Le point de départ de cette méthode sont les conceptions de Bloomfield, Jakobson et Halle qui classent les phonèmes en fonction des traits distinctifs. On arrive ainsi à des oppositions de type binaire. La méthodologie qui a dérivé de ces conceptions consiste à reconnaître (en classe ou en laboratoire de langue) et à mémoriser des phonèmes en opposition.

RENARD (1971) formule les critiques suivantes :

- cette méthode néglige le facteur prosodique et a pour seul objet la production d'éléments isolés, discrets alors que la parole est " un continuum ".
- opposer une liste de phonèmes ne permet pas leur reconnaissance, leur identification et leur reproduction dans les différentes réalisations possibles. Ce choix des oppositions binaires est simpliste car il ne tient absolument pas compte de la phonétique combinatoire et distributionnelle ainsi que de l'éventail des allophones.

Pourtant cette façon de procéder donne à l'audio-oral la primauté. Mais on s'attache en priorité à l'enseignement des phonèmes tout en fondant des discriminations phoniques sur des différences de sens. Cette méthode est donc malaisément applicable avec des débutants qu'il est difficile d'intéresser aux différences pertinentes d'ordre sémantique.

4. LA CORRECTION BASEE SUR L'AUDITION DE MODELES A PARTIR D'UN MAGNETOPHONE , D'UN LABORATOIRE DE LANGUE OU D'UN LABORATOIRE MULTI-MEDIA

Le laboratoire de langue et le laboratoire multi-média sont des endroits privilégiés car ils permettent l'apprentissage individualisé. Ce sont des lieux qui favorisent le développement d'une compétence perceptive et à un rythme personnel. Ils facilitent un entraînement auditif qui peut donner lieu à différents travaux.

Le laboratoire a connu ses heures de gloire, puis il a été délaissé par ceux qui ne voyaient pas l'intérêt de faire mémoriser des structures grammaticales et des mots hors contexte. Pourtant le

laboratoire peut ne pas couper l'apprenant du contexte communicatif et au contraire en être le tremplin.

" Mais quel que soit le travail effectué au laboratoire, il est indispensable qu'il trouve un écho dans la classe, repris d'une manière ou d'une autre dans des activités de réflexion et de production."¹

Le reproche essentiel des verbo-tonalistes est que ce type de travail surestime la capacité d'autocorrection de l'apprenant. Le risque d'enracinement profond de mauvaises habitudes existe chez les élèves débutants qui ne peuvent restituer que ce qu'ils ont perçu à travers leur crible phonologique. Pour que le professeur « n'abandonne » pas ses élèves au laboratoire, il est nécessaire qu'il soit formé à cette technique de travail bien particulière et pour que les apprenants puissent tirer un maximum de profit il faut qu'ils soient capables d'autocorrection.

Il faut pourtant reconnaître l'efficacité de cette méthode qui est fondée sur la primauté de l'audio-oral et qui force l'apprenant à une écoute attentive. Tout en permettant un travail individuel cette méthode ne néglige ni l'intonation ni la structure.

5. LA METHODE VERBO-TONALE

Cette méthode de correction est basée sur la relation entre la perception et la production.

METHODOLOGIE VERBO-TONALE ET LES AUTRES METHODES

La méthode VT est une méthode de correction qui est basée sur la relation entre la perception et la production.

« Le système VT préconise un conditionnement de l'audition par une action (appropriée sur la faute) portant non pas seulement sur la phonation (articulation), mais sur l'émission (le modèle) afin d'aboutir à une conduite inconsciente, non analytique, de l'élève. (Landeracy/Renard, 1977, p.213)

Les principes:

- partir de la faute
ex : [y] est confondu avec [i] et non pas, l'élève n'arrive pas à prononcer le [y]
- modifier le modèle

Les procédures :

- la prosodie
- la prononciation nuancée

¹ PEDOYA-GUIMBRETIERE E., *La phonétique, une épine dans le champ de la didactique*, revue Reflet n° 26, 1988, pp.18-20.

- la phonétique combinatoire

	Méthode articulatoire	Laboratoire de langue	Oppositions phonologiques	Verbo-Tonale
Description de l'acte phonatoire	xxxx			
Priorité à l'audition		xxxx	Xxxx	xxxx
Respect des facteurs supra-segmentaux		xxxx		xxxx
Approche analytique du système phonologique	xxxx		xxxx	
Reconnaissance du caractère global du comportement langagier		xxxx		xxxx

1. CORRECTION PAR MODIFICATION OU SUBSTITUTION MOMENTANÉE DU SON : LA PRONONCIATION NUANCÉE OU DÉFORMÉE :

Il faut modifier le son en partant du simple nuancement pour aboutir à une forte déformation, ou même une substitution momentanée de ce son.

De cette manière on essaye de sensibiliser l'oreille de l'élève aux différences pertinentes.

- la voyelle est remplacée par une autre voyelle selon le type de faute constaté.

élève professeur
 [ε] <———— [e] —————> [i]

élève professeur
 [e] <———— [ø] —————> [o]

- la consonne est remplacée par une autre consonne.

élève professeur
 [w] <———— [v] —————> [f]

2. CORRECTION D'UN MEME PHONEME PAR UNE AUTRE POSITION DANS

- LA SYLLABE (1)

- L'ELEMENT RYTHMIQUE (2)

- LE GROUPE RYTHMIQUE (3)

Pour les voyelles comme pour les consonnes :

- changement de position : initiale / finale ou interne de syllabe ou de mot.

- changement d'intonation

• *Exemples* :

(1) si [p] -----> [b] : mettre [p] à l'initiale.
T+ T-

si [b] -----> [p] : mettre [b] en finale.

(2) si [ʒ] -----> [dʒ]
T- T+

[paʒ] avec [ʒ] en finale

[turnla'paʒ] avec une intonation descendante

puis [ynpaʒdyzUR'nal] / [ʒə lilə ʒUR'nal]

(3) si [ø] -----> [e]
A- A+

mettre [ø] au terme d'une intonation descendante

[ãkɔRœ'pø]

mettre [e] au terme d'une intonation montante

[ilɛpa'se]

3. CORRECTION GRACE A UN ENVIRONNEMENT ADEQUAT :

Pour ce type de correction, on met à profit les enseignements de la phonétique historique qui traite de l'entourage phonique et des phénomènes que l'on désigne comme relevant de la phonétique combinatoire.

- pour les voyelles : changement de l'entourage consonantique.

- Lorsque [y] est confondu avec [u] : [zyt] est une syllabe optimale car les caractéristiques aiguës de [y] sont accentuées par la présence de [z] et [t] qui sont aiguës.

- Pour mettre en évidence le caractère grave de [ɔ] par rapport à [œ] on associe à [ɔ] des consonnes graves [mɔR].

- pour les consonnes : changement de l'entourage vocalique.

- Pour faciliter le recul du lieu d'articulation du [R] on l'associe à des voyelles d'arrière comme [u], [o], [ɔ], [ɔ̃].

- [ʃ] et [ʒ] se réaliseront plus aisément avec des voyelles labiales: [ʃu] [ʒon].

Dans ces deux dernières procédures, la méthodologie de la correction s'appuie sur la notion de contexte facilitant.

« Le système verbo-tonal préconise un reconditionnement de l'audition par une action (appropriée sur la faute) portant non pas seulement sur la phonation (articulation), mais sur l'émission (le modèle) afin d'aboutir à une conduite inconsciente, non analytique, de l'élève » Landercy / Renard, 1977, p.213.